

BULLETIN FOOT YVELINES



Saison 2019 / 2020 – 03/12/2019
Bulletin n°9

COMITE FSGT 78
7, rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
01.34.74.84.93 - 07.67.08.08.49
fsgt78@free.fr

www.fsgt78.com

Afin d'éviter tout problème de retard dans l'enregistrement des résultats de matchs pour le mardi qui suit la rencontre, nous vous conseillons de nous expédier les feuilles de matchs recto/verso par mail à l'adresse ci-dessous :

fsgt78@free.fr

La feuille de match doit obligatoirement être expédiée à l'adresse ci-dessous :

Comité FSGT des Yvelines

7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX



Courriers extérieurs reçus :

CD 75 : Paris Foot Week-end n°8

CD 78 : Foot Yvelines n°8

CD 92 : Coup d'Envoi n°8

CD 93 : Le Lien n°10

CD 94 : Avant Centre n°9

CD 75 : Brassage des coupes phase de qualification vendredi et lundi n°4

CD 94 : Brassage des coupes 19/20 dimanche matin n°6

LIF : Commission régionale n°4 et 5

JOINDRE LA COMMISSION

Vous pouvez joindre la commission Football des Yvelines tous les mardis

De 16h30 à 18h30

Au 09.50.56.83.47

FOOT YVELINES

1 - Résultats	2
2 – Sanctions sportives	3
3 - Désignations arbitres	3
4 – Joueurs suspendus	4
5 – PV du BAR	7

PRESENTS :

MME GALLET Sylvie
M. GALLICET Sylvain
M. NEVO Jean-Pierre
M. PUGLISI René

Membres de la Commission Football

Monsieur GALLICET Sylvain :	Responsable des arbitres et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur NEVO Jean-Pierre :	Secrétaire et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur PUGLISI René :	Classement et rédacteur du bulletin



RAPPEL AUX EQUIPES

Cette phase se terminant le samedi 07/12/2019, il faut impérativement que les feuilles de match nous soient parvenues pour **le mardi 10/12/2019** (sauf les matches de report)

1 - RESULTATS

SM VETERANS NIVEAU C - Journée n°4 – Samedi 16/11/2019

FEUILLE DE MATCH	O = ORIGINALE - M=MAIL	RI = RESULTAT INSCRIT	N.S = RESULTAT NON SAISI
-------------------------	-------------------------------	------------------------------	---------------------------------

RESULTATS JOURNEE 04 – 09/11/2019

TITANES CHILE FC	4 / 3	AF BAGNEUX	O / RI
------------------	-------	------------	--------

SM VETERANS NIVEAU C - Journée n°6 – Samedi 30/11/2019

FEUILLE DE MATCH	O = ORIGINALE - M=MAIL	RI = RESULTAT INSCRIT	N.S = RESULTAT NON SAISI
-------------------------	-------------------------------	------------------------------	---------------------------------

RESULTATS JOURNEE 04 – 09/11/2019

SCIENCES PO MEN IN BLACK	3 / 5	CM AUBERVILLIERS E	O / RI
LES ANCIENS DU MANTOIS	10 / 0 (12 / 0)	AS COMMUNAUX DE PANTIN B	O / RI
FC PARIS MALAGASY	3 / 1	TITANES CHILE FC	O / RI
AF BAGNEUX	1 / 4	MBDA SPORT B	M / RI

J05-23/11/201- -TITANES CHILES FC/ CM AUBERVILLIERS E

A ce jour la commission Football des Yvelines n'a toujours pas reçu la feuille de match correspondante à ce match.

Si cette feuille ne nous est pas parvenue pour le mardi 10/12/19, nous appliquerons le règlement actuellement en vigueur.

Un courrier a été envoyé aux correspondants du club TITANES CHILE FC.

Article 19 :

Envoi de la feuille de match

La saisie du résultat de la rencontre sur le site www.footfsgridf.org et l'envoi de la feuille de match à la commission gestionnaire de l'épreuve dans les 48 h 00 qui suivent la date de la rencontre, incombent :

- Au club vainqueur

- Au club recevant en cas de match nul, arrêté ou non joué (y compris les forfaits), quels qu'en soient les motifs

La non saisie du résultat sur le site www.footfsgridf.org dans un délai de 48h après la rencontre entraîne l'attribution de 2 unités administratives de pénalité au club fautif.

L'envoi tardif (après 48 h 00) de la feuille de match entraînera 2 unités administratives de pénalité au club fautif. Avant l'envoi postal, il est recommandé de faire parvenir au comité gestionnaire la feuille de match recto verso par scan ou mail.

Dans le cas où la feuille de match ne serait pas parvenue à la Commission gestionnaire le deuxième mardi après la rencontre, deux cas sont à envisager :

Le score n'a pas été saisi : Sans aucune nouvelle des équipes dans ce délai, le match sera perdu par pénalité aux deux équipes. (0 point, 0 but Pour, 0 but Contre)

Si l'équipe non responsable de l'expédition de la feuille de match se manifeste par écrit (courrier, fax ou courriel) avant la date limite indiquée sur le bulletin (soit 10 jours maximum après la rencontre), le résultat enregistré sera celui acquis sur le terrain, mais l'équipe fautive marquera 0 point.

Le score a été saisi : Sans aucune nouvelle de l'équipe chargée de l'envoi de la feuille de match dans ce délai, le résultat enregistré sera celui acquis sur le terrain, mais l'équipe fautive marquera 0 point.

2 – SANCTIONS SPORTIVES

Liste des Unités Administratives

EQUIPE SM VETERANS C	DATE DU MATCH	MOTIF	TOTAL UA
TITANES CHILE FC	16/11/2019	Feuille de match hors délai (2 UA)	05
TITANES CHILE FC	16/11/2019	Feuille de match incomplète (1 UA)	05

Liste des Cartons

Com.	DJ	COMP	DIV	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C	US
78	SM	Chpt	VETERANS C	16/11/19	MOTINO GARCIA-MIGUEL	55787237	TITANES CHILE FC	Jaune (1)	1
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	AZIYAGACH SOFIANE	837248	CM AUBERVILLIERS E	Jaune (1)	1
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	SAIB RABAH	494034	CM AUBERVILLIERS E	Blanc (0)	0
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	CHELAY FREDERIC	48463	CM AUBERVILLIERS E	Jaune (1)	1
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	KASSIANIDES NICOLAS	10871	SCIENCES PO MEN IN BLACK	Jaune (1)	1
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	FENOUIL FRANCK	815282	LES ANCIENS DU MANTOIS	Blanc(0)	0
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	GUILLOTTE DAMIEN	658295	LES ANCIENS DU MATNOIS	Blanc(0)	0
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	RAKOTONDRA SOA PATRICK	325757	FC PARIS MALAGASY	Jaune(1)	1
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	ANDRIANANTENAINA DONNA	354058	FC PARIS MALAGASY	Jaune (1)	1
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	FROC ANTHONY	248278	MBDA SPORT B	Jaune (1)	1
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	MEKEZE KWATCHO PATRICK	55495172	MBDA SPORT B	Jaune(1)	1
78	SM	Chpt	VETERANS C	30/11/19	BOINALAZA NASSUR	823506	AF BAGNEUX	Jaune(1)	1

3 – DESIGNATIONS ARBITRES



Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins.

Vous trouverez les désignations d'arbitres sur la page de votre équipe du site www.footfsgtidf.org

(Après être connecté avec vos codes équipes)

4 – JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	DM	FC RENAISSANCE	Joueur inexistant	680968	Oui	Oui	13/10/2019	12/12/2019	Suspendu 2 mois fermes (article 44 A 10)
75	DM	FC SOLVEIRA A	Joueur inexistant	16294	Oui	Oui	05/06/2018	04/12/2019	Suspendu, 1 an ferme
75	DM	FC SOLVEIRA A	Joueur inexistant	55586614	Oui	Oui	24/03/2019	23/12/2019	Suspendu 6 mois fermes (article 44 A 11)
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO A	Joueur inexistant	450729	Oui	Oui	03/07/2019	15/12/2020	Suspendu 12 mois de toute Fonction et Compétition FSGT (collectif Delaune) la période du 15 juin au 15 septembre est neutralisée (Article 29)
75	LS	FC BOLINGO UNITED	NKODIA NKAZI JORDAN	661620	Oui	Oui	25/11/2019		Suspendu, en attente de décision
75	SM	ES CHEMINOTS COLOMBES B	Joueur inexistant	55684243	Oui	Oui	23/11/2019		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	SM	SNECMA GENNEVILLIERS B	Joueur inexistant	55676632	Oui	Oui	08/06/2019	08/03/2020	Injure (insulte), propos blessant dans le but d'offenser
75	SM	USMT BOISSY HEMISPHERE	Joueur inexistant	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		• Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
75	VS	DESTROYERS	Joueur inexistant	817220	Oui	Oui	22/11/2019		Suspendu, en attente de décision
75	VS	OASIS 18	Joueur inexistant	509088	Oui	Oui	22/03/2019	21/12/2019	Suspendu 6 mois pour insultes à arbitre (article 44 B 23)
75	VS	PARAGUAY	Joueur inexistant	55772612	Oui	Oui	15/03/2019	14/06/2020	Suspendu, 12 mois fermes
75		AGUIAS FC	Joueur inexistant	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
75		OLYMPIQUE BACKBONE	Joueur inexistant	55768142	Oui	Oui	13/05/2019	12/12/2019	Suspendu 4 mois ferme (Tableau A Ligne 11)
78	SM	CM AUBERVILLIERS E	DELMAS NICOLAS	48364	Oui	Oui	24/04/2019	22/01/2020	Suspendu 6 mois ferme (Tableau B Ligne 21)
78	SM	CM AUBERVILLIERS E	OUTAHMOUCHTE NABYLE	332837	Oui	Oui	21/04/2018	21/04/2022	Suspendu 36 mois ferme (Tableau A L18)
78	SM	FC PARIS MALAGASY	Joueur inexistant	425883	Oui	Oui	12/10/2019		Suspendu pour le prochain match
92	LS	ASC VITRY	Joueur inexistant	55769305	Oui	Oui	01/04/2019	15/09/2020	Suspendu 12 mois ferme (article 44 B 26)
92	LS	ASC VITRY	Joueur inexistant	55524219	Oui	Oui	22/02/2019	21/01/2020	Suspendu 8 mois - Période 15/06 au 15/09 neutralisée (DELAUNE)
92	LS	WINAMAX FC	Joueur inexistant	55750549	Oui	Oui	18/11/2019		Suspendu, en attente de décision
92	VS	AS DE FANCHON	Joueur inexistant	827903	Oui	Oui	04/12/2019		Suspendu en attente de son rapport et de la décision de la Commission de Discipline

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
92	VS	AS DE FANCHON	Joueur inexistant	827903	Oui	Oui	29/11/2019		Suspendu, en attente de décision
92	VS	BONDY UNITED FC	Joueur inexistant	679169	Oui	Oui	19/04/2019	18/10/2020	Suspendu 12 mois fermes (article 44 B 24). Période 15/06 au 15/09 neutralisée.
92	VS	FC PARIS ARC-EN-CIEL B	Joueur inexistant	55762804	Oui	Oui	04/12/2019		Suspendu en attente de son rapport et de la décision de la Commission de Discipline
92	VS	LOS MENEURS FC	Joueur inexistant	55766401	Oui	Oui	04/12/2019		Suspendu en attente de son rapport et de la décision de la Commission de Discipline
92	VS	RAFALE SC	Joueur inexistant	12352	Oui	Oui	14/11/2019		Suspendu en attente de son rapport et audition
92	VS	RAFALE SC	Joueur inexistant	55734624	Oui	Oui	15/11/2019		Suspendu, en attente de décision
92		AS QUINZE FC	Joueur inexistant	55560538	Oui	Oui	05/11/2018	04/02/2020	Suspendu 12 mois fermes (la période du 15/06 au 15/09 est neutralisée)
92		LEVALLOIS SC A	Joueur inexistant	55793783	Oui	Oui	27/05/2019	18/12/2019	Suspendu 4 mois ferme (Tableau B Ligne 21)
93	SM	AB PRINT FC	Joueur inexistant	832021	Oui	Oui	23/11/2019		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	SM	ATHLETICO D ASNIERES	Joueur inexistant	839926	Oui	Oui	30/11/2019		Suspendu, en attente de décision
93	VS	ANTONY FC	Joueur inexistant	55657497	Oui	Oui	08/11/2019	07/12/2019	Suspendu 1 mois ferme (art. 44 A 5)
93	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	Joueur inexistant	508128	Oui	Oui	11/10/2019	10/12/2019	Suspendu 2 mois fermes (art. 44 A 21)
93	VS	AS MUSEUM	Joueur inexistant	55764689	Oui	Oui	08/11/2019	07/12/2019	Suspendu 1 mois ferme (art. 44 A 5)
93		BONDYNAMIQUE S	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois (article 44 - A - 19)
93		FC 93/94	Joueur inexistant	680910	Oui	Oui	24/03/2019	23/12/2019	Suspendu 6 mois fermes (article 44 A 11)
93		FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	30/10/2021	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
94	DM	AS TOHO	LAOUZAI AISSA	55511602	Oui	Oui	24/11/2019		Suspendu, en attente de décision
94	SA	ESF PARIS	Joueur inexistant	816240	Oui	Oui	16/11/2019		Suspendu pour 2 matchs
94	SA	FC NOISY LE SEC	KACI HAMZA	55622934	Oui	Oui	16/02/2019	15/02/2021	Suspendu, 18 mois fermes
94	SA	PSV	Joueur inexistant	55561260	Oui	Oui	28/04/2018	28/01/2021	Suspendu 24 mois pour coup volontaire (article B 26)
94	SM	ASC BNP PARIBAS	Joueur inexistant	55518036	Oui	Oui	16/11/2019		Suspendu, en attente de décision
94	SM	ASC BNP PARIBAS	Joueur inexistant	502544	Oui	Oui	16/11/2019		Suspendu, en attente de décision
94	SM	RC PANTIN	ABED KARIM	55502215	Oui	Oui	12/10/2019	11/04/2020	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 21)

94	SM	RC PANTIN	Joueur inexistant	818169	Oui	Oui	23/11/2019		Suspendu, en attente de décision
94	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	Joueur inexistant	55729408	Oui	Oui	16/11/2019	15/01/2020	Suspendu 2 mois fermes (art. 44 A 11)
94		AS VIMARANENSES	Joueur inexistant	55766276	Oui	Oui	12/06/2019	12/06/2021	24 mois fermes
94		AS VIMARANENSES	Joueur inexistant	501963	Oui	Oui	12/06/2019	12/06/2021	24 mois fermes
94		CST AL FAWZ	Joueur inexistant	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
LIF	DM	ACP CHOISY LE ROI	Joueur inexistant	55505298	Oui	Oui	26/05/2019	26/02/2020	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 22). Période du 15 juin au 15 septembre neutralisée
LIF	DM	APP CLICHY	Joueur inexistant	12235	Oui	Oui	14/10/2018	15/09/2020	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 25)
LIF	DM	APP CLICHY	Joueur inexistant	12248	Oui	Oui	13/10/2019	14/02/2020	Suspendu 4 mois fermes (article 44 B 21) plus 2 mois avec sursis
LIF	DM	APP CLICHY	Joueur inexistant	12242	Oui	Oui	03/11/2019	02/01/2020	Suspendu 2 mois fermes
LIF	DM	FC HAJDUK VELJKO B	Joueur inexistant	452070	Oui	Oui	13/10/2019	12/12/2019	Suspendu 2 mois fermes (article 44 A 10)
LIF	DM	US SEARA DRANCY	Joueur inexistant	680226	Oui	Oui	03/11/2019		Suspendu 1 match ferme suite à deux jaunes
LIF	SM	AS GO WEST	Joueur inexistant	809552	Oui	Oui	16/11/2019		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	USI FOOT VOLTAIRE	Joueur inexistant	329420	Oui	Oui	16/03/2019	16/12/2019	Suspendu 6 mois pour insultes à arbitre (article 44 B 23)

5 – PV DU BAR

BUREAU D'APPEL RÉGIONAL

Réunion du 27/11/2019

Présents : Jean-Claude Millet, Fred Safraoui, Alain Gibeau

DOSSIER N°1

Brassage Dimanche Matin -2ème match du 13/10/2019

APP CLICHY/ MAJESTICS UNITED

1ère instance :

Comité 94 – Commission de discipline - Dossier n° 1 - PV dans bulletin C 94 n°5 du 29/10/2019

Information de la sanction : transmise au club le 2 novembre 2019 par mail.

Décisions prises :

Suspension de 2 joueurs de APP Clichy : le 1^{er} à 6 mois fermes et le second à 1 match ferme

Match perdu par pénalité à APP Clichy : moins de 8 joueurs sur le terrain.

Appel :

Recevable du club APP Clichy et du joueur sanctionné de 6 mois fermes, par mail daté du 7 novembre 2019.

L'appel porte sur la suspension de 6 mois fermes.

Auditions :

Alexandre Alves de l'équipe APP Clichy , licence 22248, présent.

Sylvain Nguimbous, arbitre officiel, présent.

Eléments du dossier :

Le match opposant les deux équipes précitées est définitivement arrêté à la 90^{ème} minute (il restait quelques minutes supplémentaires), suite à une ultime exclusion d'un joueur de l'équipe APP Clichy, ce qui portait à 4 le nombre d'exclusions pour cette équipe.

1ère exclusion à la 75ème minute : un joueur a annihilé de la main une occasion manifeste de but ;

2ème exclusion à la 87ème minute : un joueur reçoit un 2ème carton jaune ;

3ème exclusion à la 89ème minute : un joueur commet une faute grossière ;

La dernière exclusion concerne M. Alves Alexandre, suite à insultes envers l'arbitre.

M. Alves Alexandre avait été sanctionné en 1ère mi-temps d'un carton jaune pour comportement outrageant. Avant la reprise de la seconde période, il était venu s'excuser. Malgré ce carton jaune et ces excuses, M. Alves était resté nerveux toute la seconde mi-temps.

Décision du Bureau d'Appel :

L'audition séparée des personnes convoquées puis leur mise en confrontation (en accord mutuel) a entraîné un dialogue constructif.

Le Bureau d'Appel rappelle à l'arbitre son rôle prépondérant en tant qu'acteur principal dans le bon déroulement d'une rencontre, sportivement et pédagogiquement.

Le Bureau d'Appel rappelle à M. Alves Alexandre le rôle essentiel et la mission d'encadrant d'un capitaine envers ses coéquipiers sur et en dehors du terrain.

Concernant la sanction de M. Alves Alexandre (licence 22248 du club APP Clichy), le Bureau d'Appel décide à l'unanimité de ramener la sanction à 4 mois fermes plus 2 mois avec sursis (en application de l'article 44 B 21 du règlement des compétitions football FSGT en Île de France et de l'article 25 du règlement disciplinaire de la FSGT).

Requalification de M. Alves Alexandre : le 14 février 2020.

Concernant l'application du sursis, le Bureau d'Appel rappelle à tous les acteurs du football l'importance de cette sanction.

Il sera fait un suivi attentif de l'application de cette peine.